

**Discours de clôture d'Alain Rousset
Président de l'ARF
Congrès de l'Association des Régions de France**

(seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Ministre,
Mesdames, Messieurs les Présidents de Région
Messieurs les Présidents de CESR
Mesdames, Messieurs, les élus régionaux et membres des CESR
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais vous dire le plaisir que nous avons d'accueillir ce matin, Alain Marleix, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, Jacques Pélissard, Président de l'AMF et Claudy Lebreton, Président de l'ADF. Cette présence des 3 grandes associations de collectivités à la tribune est un symbole fort en ces temps de réforme.

Je voudrais aussi saluer la participation exceptionnelle des conseillers régionaux et des conseillers économiques et sociaux à ce Congrès. Vous en avez bien compris l'enjeu et votre mobilisation démontre toute la force et la conviction qui nous animent pour porter haut le fait régional. Je voudrais à cette occasion excuser le Président de la Guyane, Antoine Karam, dont la région était confrontée à un mouvement social majeur relatif à la hausse des prix du carburant qui a trouvé une solution aujourd'hui. Mais le problème n'est pas résolu pour autant dans les autres régions ultramarines. Cette situation illustre bien les difficultés budgétaires et de périphéricité que subissent nos homologues d'Outre Mer. Je voudrais donc profiter de cette occasion pour leur apporter, en votre nom à tous, notre soutien. L'ARF demande donc au gouvernement d'assumer ses responsabilités sur cette question qui relève de sa compétence, et d'écarter toute mesure susceptible d'aggraver la situation financière déjà fragile de ces régions.

Si notre programme a été modifié ces dernières semaines pour faire une large place aux débats sur la réforme institutionnelle, nous avons souhaité laisser la formation au cœur de ce congrès. Compétence majeure des conseils régionaux, elle est (elle aussi) au cœur d'une réforme qui nous concerne au premier chef, sans pour autant que nous y soyons pleinement associés. Or en réalité, Monsieur le Ministre, les acteurs de la formation professionnelle sont aujourd'hui les Régions et les partenaires sociaux. L'Etat a quitté ce terrain depuis longtemps.

Alors quand j'entends le Président de la République dénoncer dans son plan de relance de l'économie l'inefficacité de la formation professionnelle, je dis qu'il est mal informé.

Quand 8 personnes sur 10 ayant suivi une formation (100% lorsqu'il s'agit des formations sanitaires et sociales) retrouvent un emploi, je considère cela comme un succès. A moins de considérer que le décrochage scolaire signe l'échec patent de l'éducation nationale...

Quant aux publics cibles, entre 1983 et 2004, le nombre de demandeurs d'emplois accueillis dans les dispositifs de formation par les Régions a été multiplié par 5 alors que cette prise en charge des chômeurs augmentait globalement dans le même temps de 150% (multiplication par 2,5). Aujourd'hui, 80% des actions de formation conduites par les Régions s'adressent à des adultes ou des jeunes sans qualification. Non seulement les conseils régionaux mettent en place et conduisent des politiques au plus près du citoyen mais elles montent en première

ligne sur le terrain de la lutte contre le chômage en s'adressant prioritairement aux publics les plus éloignés de l'emploi.

En restant aux conclusions du rapport de la Cour des Comptes, le Gouvernement et le Président de la République suivent une logique purement comptable qui ignore la réalité des pratiques. Encore des idées fausses qui nous entraînent dans une réforme bien trop éloignée des besoins de notre société et de notre économie. On ne se prépare ni à répondre à la crise ni à assurer l'avenir.

Il est donc étonnant, Monsieur le Ministre, que les Régions ne soient pas pleinement associées à cette réforme de la formation professionnelle. Alors que l'AFPA risque un démantèlement, nombre de questions restent en suspens : Qui prend en charge la réhabilitation du patrimoine immobilier de l'agence ? Qu'en sera-t-il de ses services d'orientation, essentiel à sa performance ? Est-ce aux Régions de payer les pots cassés ? Quel est le sens de la réforme ? S'agit-il de faire des économies dans un budget éparpillé ou de préparer la France de demain ? Faisant peser la pression sur les partenaires sociaux, le Gouvernement menace de légiférer : mais sur quoi et pour quoi ? Voilà encore une réforme qui se dessine dans la plus grande confusion.

Tâchons d'être rationnels. L'objectif de la formation professionnelle est de transmettre des savoir-faire et des compétences conduisant à l'exercice d'un métier, au retour à l'emploi. La formation est en cela à la convergence des enjeux de cohésion sociale et territoriale et du développement économique auxquels nous devons répondre au présent et au futur. Vous l'avez vu pendant ces deux journées de travail, la formation est à la fois un investissement dans les ressources humaines, une réponse au développement des entreprises, un pari pour l'avenir et une politique d'urgence, de réponse à la menace de précarisation d'une frange de la population. La formation, qu'elle soit initiale ou continue est ainsi le fil conducteur qui mène l'individu vers l'emploi.

Par leur gouvernance partenariale, par leur connaissance des besoins des entreprises, les Régions sont de fait au cœur des problématiques de l'orientation et de la sécurisation des parcours professionnels.

D'ores et déjà, elles sont allées bien au-delà de leurs compétences pour organiser, coordonner, impulser et promouvoir la formation. Les Régions ont mis en place des dispositifs innovants qu'il faut désormais généraliser. Car assurer la réussite de nos programmes de formation professionnelle ne passe pas uniquement par un effort pédagogique. Cela suppose aussi un accompagnement des personnes et surtout des jeunes pour avoir accès à un logement leur permettant de suivre la formation et d'exercer un premier emploi. Cela suppose une politique d'aide à la mobilité régionale et internationale. Cela suppose surtout que toute personne formée puisse être rémunérée, quel que soit son âge. Avant le RSA, les Régions ont mis en place un **revenu social de formation pour les jeunes non éligibles au RMI**. Ce sont elles qui ont rendu gratuites les formations sanitaires et sociales qui s'adressent généralement à des publics défavorisés. N'est-ce pas la preuve d'une formidable démarche en faveur de l'égalité des chances et de la solidarité républicaine ?

Je revendique donc au nom des Régions la compétence plein et entière d'un véritable service public de l'emploi, de l'orientation et de la formation. Parce que les Régions ont la légitimité de l'expérience, de la gouvernance et de la loi.

Il faut bien voir que la formation professionnelle ne s'inaugure pas comme une salle polyvalente. On touche du doigt une des incompréhensions sur la légitimité de l' élu régional.

Ce type d'enjeux et de politiques appelle nécessairement une élection de niveau régional. Qui plus est lorsque la Région doit jouer le rôle d'ensemblier, de coordinateur dans un maquis d'acteurs, mais aussi d'initiateur en assurant le décloisonnement des rapports entre les entreprises et le monde de la formation, en écoutant et en sollicitant les entreprises sur leurs besoins présents et à venir de compétences, en évitant les concurrence entre les différents dispositifs en place. Aujourd'hui seule la Région assure le continuum de la formation à l'emploi, du lycée ou du CFA à l'entreprise. Il faut lui donner les moyens de son action et de son ambition. Au lieu de cela on voit poindre la volonté de l'Etat relayée par les Préfets d'une nouvelle usine à gaz qui ne peut pas porter ses fruits.

J'ai voulu, Monsieur le Ministre, illustrer mon propos sur la réforme des collectivités locales, par cette compétence emblématique des Régions qui nécessite une action territorialisée, décloisonnée et de long terme. Mais cette démonstration, nous pourrions la refaire pour toutes nos compétences transférées, que nous soyons président de Région, de Département ou Maire.

Je le redis, la **réforme actuelle est mal engagée** tant sur le fond que sur la forme. Nous en avons discuté hier et je voudrais vous faire part de notre position.

Plutôt que de lancer de faux procès, nous attendons du Président de la République et du Gouvernement qu'ils nous associent pleinement à la réforme.

Faux procès que celui du **millefeuille**

- tous les pays européens comparables à la France ont 3 échelons de collectivités locales
- le vrai millefeuille est provoqué par l'Etat qui reste présent sur les compétences transférées

Faux procès que celui de la **taille** des Régions

- Hambourg 1,8Mhab, Navarre 600 000 hab., Wisconsin a moins d'habitant que le Limousin

Faux débat que celui de la **fusion-absorption Régions-Département**

- couple Etat/ Région
- couple Départements /communes
- problème des intercommunalités

Faux procès que celui du **coût / dépenses des collectivités**

- l'Etat a augmenté ses effectifs déconcentrés de 250 000 agents entre 1985-2005 alors que nombre de ses compétences étaient transférées aux collectivités.
- L'Etat vient nous solliciter pour financer ses grands investissements au détriment de l'exécution de nos compétences légales : LGV, Opération Campus et maintenant plan de relance. Sur les 26 milliards d'Euros annoncés par le Président de la République hier, combien seront effectivement pris en charge par les collectivités locales ? Sans levier fiscal dynamique, comment répondre à la fois à nos compétences légales et au « racket » institutionnalisé par l'Etat ?

Faux débat enfin que celui de l'**éloignement présumé des élus régionaux du citoyen**

- c'est le manque de lisibilité de l'action publique locale qui est en cause pas le mode de scrutin

La première des réformes, Monsieur le Ministre, est la **clarification des compétences**. Je l'ai dit et je le répète, chaque échelon territorial a sa pertinence. Si une recherche de cohérence est louable, la fusion est dommageable et l'enchevêtrement n'est pas là où l'on voudrait qu'il soit. Pour ma région moins de 6% de notre budget concerne des compétences

partagées avec les Départements, mais 50 % avec l'Etat. Si l'on doit parler de binômes, il faut alors distinguer le couple Etat-Région du couple Département-commune. Et s'il faut parler de redondances, alors dénonçons en premier lieu les doublons administratifs maintenus par l'Etat alors que les compétences ont été transférées. C'est cette gabegie qui plombe la réactivité et l'efficacité de l'action publique.

Dans le prolongement de leurs compétences actuelles, les Régions revendiquent un bloc de compétences « développement économique et emploi », incluant les lycées, la mise en valeur du territoire, la formation professionnelle, l'innovation, l'enseignement supérieur, la recherche et les aides aux entreprises. Tout se tient. Il suffit à l'Etat d'achever le processus de décentralisation entamé en 2004 en donnant les moyens légaux et financiers aux collectivités pour qu'elles puissent assumer pleinement leurs décisions.

La deuxième réforme, intrinsèquement liée à la première est bien entendu la mise en adéquation de la **fiscalité locale** aux compétences de chaque collectivité. C'est la condition d'une bonne gestion et de la libre administration des collectivités. C'est aussi la condition de la revitalisation de la démocratie que nous appelons de nos vœux par la lisibilité de l'impôt. La décentralisation c'est plus de responsabilité, plus de transparence, plus d'efficacité, plus d'ambition aussi.

La troisième réforme, d'ordre culturel celle-là, est de parvenir à institutionnaliser la **concertation permanente**, régulière entre le Gouvernement et les Régions. Même l'Europe, accusée depuis toujours de pêcher par son déficit démocratique, a mis en place le Comité des Régions, organe consultatif dont l'avis est requis pour toute politique ayant un impact pour les collectivités. A défaut de réformer le Sénat, il faut en France assurer cet échange d'informations et cette discussion autour de la mise en œuvre des grandes orientations stratégiques nationales par une conférence permanente Etat –région pour reprendre la proposition d'Adrien Zeller hier.

Il faut bien comprendre qu'à l'heure actuelle, l'Europe qui gagne c'est celle des Régions. Nous refusons de tourner le dos à la modernité en revenant à l'EPR. Nous ne pouvons nous enfermer dans un débat électoraliste alors que les Français ont besoin de nous pour réagir à la crise. Ecoutez les associations de collectivités locales qui, fait assez rare, parlent d'une seule voix sur cette réforme institutionnelle. L'heure n'est pas à la suppression d'un échelon mais bien à redéfinition et à la valorisation de chacun d'eux. Pour paraphraser l'axiome célèbre, si l'Etat veut tout faire, il le fera mal ; s'il veut bien faire, qu'il assume la décentralisation.

Je vous remercie